FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Habilitation Électrique B1/B1V, B2/B2V, BR, BC et H0 (3 jours)

Le 17/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens
- Identifier les dangers de l'électricité et les zones à risque électrique
- Évaluer et prévenir les risques électriques lors des travaux et interventions
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Appliquer les consignes de sécurité dans le cadre d'opérations sur installations basse tension

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Réglementation et Dangers Électriques
Matin - Réglementation en Sécurité Électrique

- Présentation du décret du 22 septembre 2010
- Explication de la norme NF C18-510
- Importance de la conformité réglementaire
- Rôles et responsabilités des électriciens habilités

Après-midi - Dangers de l'Électricité et Zones à Risque

- Identification des dangers liés à l'électricité
- Définition des zones à risque électrique
- Présentation des niveaux d'habilitation
- Documents applicables en sécurité électrique

Jour 2 : Prévention et Protection
Matin - Évaluation et Prévention des Risques Électriques

- Méthodes d'évaluation des risques électriques
- Techniques de prévention lors des interventions
- Utilisation des moyens de protection individuelle
- Stratégies pour minimiser les risques

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Après-midi - Moyens de Protection et Consignes de Sécurité

- Présentation des équipements de protection
- Consignes de sécurité pour les travaux sous tension
- Procédures pour interventions et essais après travaux
- Importance de la consignation dans le cadre des opérations

Jour 3 : Intervention et Gestion des Incidents
Matin - Conduite à Tenir en Cas d'Incident

- Procédures à suivre en cas d'incident électrique
- Premiers secours en cas d'accident d'origine électrique
- Coordination avec les services d'urgence
- Retour d'expérience sur incidents passés

Après-midi - Application des Prescriptions de Sécurité

- Consignes pour la consignation et les essais BT
- Mise en œuvre des bonnes pratiques de sécurité
- Synthèse des connaissances pour l'habilitation
- Préparation à l'obtention des habilitations nécessaires

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

- Salariés devant diriger et effectuer des travaux d'ordre électrique, devant assurer la sécurité des personnes sur les chantiers électriques, et devant être habilités par l'employeur
- Chargé de travaux

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

PEDAGOGIE

- Mise en situation dans l'environnement professionnel du stagiaire (ne constitue pas la formation pratique à la charge de l'employeur, définie par les articles R4141-1 et suivants du Code du Travail
- Support de cours formation habilitation électrique
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les test réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382